



FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP2023-053-CPC MARSEILLE MADRAGUE
	INTITULE DU POSTE	Conseiller Pédagogique - Circonscription de Marseille Madrague
	PLACE DU POSTE	Le poste est placé sous la responsabilité de l'IEN de circonscription.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN.
	MISSIONS	Trois champs articulés : L'accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école, la formation initiale et continue des enseignants et la mise en œuvre de la politique éducative.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le suivi des dossiers confiés par l'IEN particulièrement les dossiers liés à l'enseignement de l'EPS. - Accompagner les enseignants débutants, T1 et T2. - Accompagner les enseignants dans la prise en compte des attendus institutionnels et la mise en œuvre des programmes. - Encourager les réussites et les ressources pédagogiques qui favorisent la réussite scolaire et contribuer à leur diffusion. - Dynamiser les pratiques de projet et apporter son concours au suivi des projets des écoles de la circonscription. - Analyser les résultats aux évaluations nationales pour accompagner les travaux des équipes pédagogiques, particulièrement en classe dédoublée. - Etre force de propositions dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan de formation de circonscription. - Participer activement à la formation de tous les enseignants à l'occasion des animations pédagogiques et des stages de formation continue, des formations et des concertations REP+ mais aussi lors des suivis individualisés. - Suivre des constellations. - Participer à la mise en cohérence des actions des liaisons inter-degrés et inter-cycles dans un secteur de collège. - Animer et participer à divers groupes de travail en fonction des priorités et des dynamiques de circonscription, départementales et académiques.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer de bonnes aptitudes pour le travail en équipe et l'animation. - Connaître les dispositifs conçus pour favoriser la réussite des élèves. - Avoir la connaissance des problématiques de l'éducation prioritaire. - Maîtriser les outils bureautiques (tableur, traitement de textes...). - Etre organisé, méthodique, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques. - Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions. - Avoir un excellent positionnement institutionnel.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Etre titulaire du CAFIPEMF.
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année probatoire et avis du supérieur.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles, cadreréglementaire du service enseignants du 1 ^{er} degré et 2 nd degré non devant élèves.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 222 du 31 mai 2023.
	CONTACT	IEN Marseille Madrague - ce.0133618m@ac-aix-marseille.fr – Tél. : 04 84 35 81 56